

La Société d'Escrime de Nîmes a le plaisir de vous inviter à

## **LA SEMAINE DE L'ÉPÉE**

**M17 & M20 / Dames & Hommes  
SENIORS Hommes**

Samedi 04 Avril 2026 – Seniors  
Dimanche 05 Avril 2026 – M20  
& Lundi 06 Avril 2026 – M17

*A la Halle des Sports Ludivine Furnon à NÎMES*

Vous trouverez ci-dessous le règlement de ces tournois.  
Nous espérons vous retrouver nombreux à ces compétitions !

Monsieur Fulcran FEZARD  
Président de la S.E.N.

**SENIORS / 4 Avril M20 / 5 Avril M17 / 6 Avril**



**HALLE DES SPORTS LUDIVINE FURNON NIMES**

**CIRCUIT NATIONAL  
ÉLITE ÉPÉE**

### **LIEU & ACCES :**

Salle d'armes de la Halle des Sports Ludivine Furnon  
827, Avenue Claude Baillet - Mas de Vignolles  
30900 Nîmes  
Mt Giorgi : 06.07.24.02.87

**Samedi 04 Avril 2026**

	<b>SENIORS EPEE HOMME</b>
<b>APPEL</b>	<b>07h00</b>
<b>SCRATCH</b>	<b>07h30</b>
<b>DEBUT</b>	<b>08h00</b>

**PISTES :** 44 pistes réparties dans 4 salles sur un même lieu.

**DIRECTOIRE TECHNIQUE :** Il sera constitué sur place.

**FORMULE :** La formule sera conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

**DROITS D'INSCRIPTION :** 25,00 €

**ENGAGEMENTS :** En ligne sur le site de la FFE avant le **MERCREDI 25 Mars 2026 à 23h59**.

Conformément au règlement fédéral, possibilité de s'inscrire à partir du **JEUDI 26 Mars 0h00 jusqu'à la veille de la compétition 12h00** en contactant la FFE à l'adresse [organisateurs@ffescrime.fr](mailto:organisateurs@ffescrime.fr)

**ARBITRAGE :** Conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

Les arbitres devront se présenter pour chaque journée de compétition à 7h15

Arbitres convoqués et pris en charge par la FFE. Ils doivent rester à disposition du DT jusqu'à la fin de la compétition.

Délégations étrangères - conformément au règlement de la FFE : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Amende 500€/arbitre manquant.

Inscriptions par mail : [bureau.sen@outlook.fr](mailto:bureau.sen@outlook.fr)

**RECOMPENSES :** Les 8 premiers seront récompensés.

### **LIEU & ACCES :**

Salle d'armes de la Halle des Sports Ludivine Furnon  
827, Avenue Claude Baillet - Mas de Vignolles  
30900 Nîmes  
Mt Giorgi : 06.07.24.02.87

### **Dimanche 05 Avril 2026**

	M20 EPEE HOMMES	M20 EPEE DAMES
APPEL	07h00	09h30
SCRATCH	07h30	10h00
DEBUT	08h00	10h30

**PISTES :** 44 pistes réparties dans 4 salles sur un même lieu.

**DIRECTOIRE TECHNIQUE :** Il sera constitué sur place.

**FORMULE :** La formule sera conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

**DROITS D'INSCRIPTION :** 20,00 € à régler sur place

Un pré-pointage sera effectué le samedi 04 avril 2026 à partir de 16h00. Les listes des tireurs et tireuses engagés seront publiées le samedi 04 avril 2023 dans la journée sur engarde-service.com.

**ENGAGEMENTS :** En ligne sur le site de la FFE avant le **MERCREDI 25 Mars 2026 à 23h59**.

Conformément au règlement fédéral, possibilité de s'inscrire à partir du **JEUDI 26 Mars 0h00 jusqu'à la veille de la compétition 12h00** en contactant la FFE à l'adresse [organisateurs@ffescrime.fr](mailto:organisateurs@ffescrime.fr)

**ARBITRAGE :** Conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

M20 - Arbitres désignés par les clubs : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Les engagés s'entendent dames et hommes confondus.

Les arbitres seront indemnisés suivant le barème fédéral correspondant à leur diplôme. Ils doivent rester à disposition du DT jusqu'à la fin de la compétition.

Délégations étrangères - conformément au règlement de la FFE : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Amende 500€/arbitre manquant.  
Inscriptions par mail : [bureau.sen@outlook.fr](mailto:bureau.sen@outlook.fr)

**RECOMPENSES :** Les 8 premiers seront récompensés.

### **LIEU & ACCES :**

Salle d'armes de la Halle des Sports Ludivine Furnon  
827, Avenue Claude Baillet – Mas de Vignolles  
30900 Nîmes  
Mt Giorgi : 06.07.24.02.87

### **Lundi 06 Avril 2026**

	<b>M17 EPEE HOMMES</b>	<b>M17 EPEE DAMES</b>
<b>APPEL</b>	<b>07h00</b>	<b>09h00</b>
<b>SCRATCH</b>	<b>07h30</b>	<b>09h00</b>
<b>DEBUT</b>	<b>08h00</b>	<b>10h00</b>

**PISTES :** 44 pistes réparties dans 4 salles sur un même lieu.

**DIRECTOIRE TECHNIQUE :** Il sera constitué sur place.

**FORMULE :** La formule sera conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

**DROITS D'INSCRIPTION :** 20.00 € à régler sur place

Un pré-pointage sera effectué le Dimanche 05 avril 2026 à partir de 16h00. Les listes des tireurs et tireuses engagés seront publiées le Dimanche 05 avril 2023 dans la journée sur engarde-service.com.

**ENGAGEMENTS :** En ligne sur le site de la FFE avant le **MERCREDI 25 Mars 2026 à 23h59**.

Conformément au règlement fédéral, possibilité de s'inscrire à partir du **JEUDI 26 Mars 0h00 jusqu'à la veille de la compétition 12h00** en contactant la FFE à l'adresse [organisateurs@ffescrime.fr](mailto:organisateurs@ffescrime.fr)

**ARBITRAGE :** Conforme au Règlement Sportif de la FFE 2025-2026.

M17 - Arbitres désignés par les clubs : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Les engagements s'entendent dames et hommes confondus.

Les arbitres seront indemnisés suivant le barème fédéral correspondant à leur diplôme. Ils doivent rester à disposition du DT jusqu'à la fin de la compétition.

Délégations étrangères - conformément au règlement de la FFE : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 10 tireurs engagés. Amende 500€/arbitre manquant.

Inscriptions par mail : [bureau.sen@outlook.fr](mailto:bureau.sen@outlook.fr)

**RECOMPENSES :** Les 8 premiers seront récompensés.

## INFORMATIONS GENERALES

**NAVETTE** : Un dispositif de navettes sera gracieusement mis en place par l'organisateur durant les épreuves sur les trajets suivants :

- De la Gare Nîmes-Centre aux hôtels partenaires, (A/R)
- De la Gare TGV Nîmes-Pont du Gard aux hôtels partenaires, (A/R)
- Des hôtels partenaires jusqu'à la Halle des Sports (A/R)

Nous vous remercions d'envoyer un mail à : [bureau.sen@outlook.fr](mailto:bureau.sen@outlook.fr)

Merci de préciser dans votre demande l'heure d'arrivée et le nombre de personnes concernées.

**HEBERGEMENT** : des tarifs promotionnels spécifiques à la Semaine de l'Escrime ont été conclus avec les partenaires hôteliers de la Société d'Escrime de Nîmes qui se trouvent à 5 minutes de la Halle des Sports :

- **HOTEL B&B – HOTEL NIMOTEL – HOTEL C-SUITES : 152 rue Claude Nicolas LEDOU - 30900 NÎMES**

La réservation doit être obligatoirement effectuée avec le code **ESCRIME NIMES** pour profiter des tarifs remisés



Taxe de séjours (tarif par personnes et par nuit) - 1,65€	Chambre / Petit Déjeuner
Chambre 1 personne *tarif par nuit	70,50 €
Chambre 2 personnes *tarif par nuit	79,50€ Soit 39,50€ par personne
Chambre 3 personnes *tarif par nuit	88,50€ Soit 29,50€ par personne
N° de tel de réservation (de 7h à 11h et 17h à 20h)	04.66.38.86.50 bb_4558@hotelbb.com



Taxe de séjours (tarif par personnes et par nuit) - 1,65€	Chambre / Petit Déjeuner
Chambre 1 personne *tarif par nuit	80,50 €
Chambre 2 personnes *tarif par nuit	93,00€ Soit 46,50€ par personne
Chambre 3 personnes *tarif par nuit	105,00€ Soit 35,00€ par personne
N° de tel de réservation	04.66.38.86.50 contact.nimotel.com



Taxe de séjours (tarif par personnes et par nuit) - 1,65€	Chambre / Petit Déjeuner
Chambre 1 personne *tarif par nuit	92,50 €
Chambre 2 personnes *tarif par nuit	107,00€ Soit 53,50€ par personne
Chambre 3 personnes *tarif par nuit	122,00€ Soit 40,66€ par personne
Chambre 4 personnes *tarif par nuit	137,00€ Soit 34,25€ par personne
N° de tel de réservation	04.66.70.68.25 contact@c-suite.fr

- HOTEL CAMPANILE Nîmes Centre : 45 rue San Lucar – Zac du Mas Carbonel - 30900 NÎMES

La réservation doit être obligatoirement effectuée avec le code **ESCRIME NIMES** pour profiter de -15% sur les tarifs du jour.

**Campanile**

Créateurs de bons moments.

**Campanile Prime**

**Nîmes Centre**

**STANDS :**

Les équipementiers partenaires de la Société d'Escrime de Nîmes auront le plaisir de vous accueillir sur leurs stands :



**BUVETTE :**

**UNE RESTAURATION CHAUDE ET FROIDE SERA PROPOSEE SUR PLACE !**



Règlement par CB, chèques et espèces. Les clubs auront la possibilité d'ouvrir un compte en échange d'une pièce d'identité. Au paiement du compte, la pièce d'identité sera restituée.

**Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir pendant la compétition.**